



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202501-003

Du 30 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente à Planzolles, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean-François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, BOISSIN Eric, MOZZATTI Albert, ALLANO Marie Claude, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, MAZILLE Didier, FAURE Alexandre.

Pouvoir : WALDSCHMIDT Pascal, (pouvoir de LASTELLA Carole), DEFFREIX Christophe (pouvoir de AUZAS Vincent), CARRIER Martine (pouvoir de LAPORTE Jean-Pierre), SALEL Matthieu (pouvoir de PIERRARD TEYSSIER Nadine), GONTIER Philippe (pouvoir de L'HERMINIER Raoul), DEYDIER BASTIDE Jean-Marc (pouvoir de VIELFAURE Pascale).

Excusé : AUDIBERT François

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 27

Pouvoir : 6

Date de la convocation 23 janvier 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ESPACE NATUREL SENSIBLE « VALLEES DE LA BEAUME ET DE LA DROBIE » : PROGRAMME ET PLAN DE FINANCEMENT 2025

La Communauté de Communes est la structure porteuse de l'Espace Naturel Sensible (ENS) "Vallées de la Beaume et de la Drobie" depuis le 1er janvier 2021. La collectivité a signé en 2023 un contrat Atout Nature encadrant les objectifs et le partenariat avec le Département de l'Ardèche pour la période 2023 à 2026.

La liste des opérations pour l'année 2025 et qui feront l'objet qui de la demande de subvention auprès du Département de l'Ardèche au titre du contrat Atout Nature est présentée ci-dessous avec le plan de financement :

N° Fiche action	Intitulé de l'action	Montant de l'action	HT ou TTC	financement du Dpt	Communes, CdC	Autres financements	
				Montant ⁽¹⁾	Montant ⁽¹⁾	financier	Montant ⁽¹⁾
1/Poste Animation							
2025.BD.1	Animation locale du dispositif ENS	44 850,0 €	TTC	15 000,0 €	16 350,0 €	Région	13 500,0 €
	Sous-total 1	44 850,00	TTC	15 000,0 €	16 350,0 €		13 500,0 €
Tableau de synthèse du programme d'actions prévisionnel 2025 en INVESTISSEMENT							
N° Fiche action	Intitulé de l'action	Montant de l'action	HT ou TTC	financement du Dpt	Communes, CdC	Autres financements	
				Montant ⁽¹⁾	Montant ⁽¹⁾	financier	Montant ⁽¹⁾
1/Actions							
2025.BD.2	Sentier pédagogique St André Lachamp et Lablachère	12 500,0 €	TTC	10 000,0 €	2 500,0 €		
	Sous-total 2	12 500,0 €		10 000,0 €	2 500,0 €		
	Total	57 350,00 €	TTC	25 000,0 €	18 850,0 €		13 500,0 €

Le Conseil Communautaire,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Approuver les actions, le budget prévisionnel et le plan de financement des actions ENS de l'année 2025,

Autoriser le Président à solliciter le soutien financier du Département de l'Ardèche,

Inscrire les crédits correspondants au budget 2025,

Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre et au bon déroulement de ces différentes actions dans la limite des crédits ouverts au budget.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Christophe DEFFREIX

Président

Jean-Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance

